



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 2001/58

KG 01 Sani Strong

Code du produit : Gertsch

Date d'impression : 04.09.2024

Page 1 de 8

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

KG 01 Sani Strong

1.2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Gertsch & Co AG
Rue : Route de Porrentruy 74
Lieu : CH-2800 Delémont
Téléphone : Tel. : +41 44 817 60 00
Interlocuteur : Florent Tschan
Courriel : info@gertschag.ch
Internet : www.gertschag.ch

1.3. Numéro d'appel d'urgence : 145

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification du mélange :

Classification selon règlement (UE) N° 1272/2008, Annexe VII:

H 315, Catégorie 2, Provoque une irritation cutanée

Classification selon règlement 67/548/CEE ou règlement 999/45/CE:

Dénomination des dangers: Phrases - R
Xi-irritant 36/38 Irritant pour les yeux et la peau

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (UE) N° 1272/2008

Pictogramme et parole phare du produit



Parole phare : Attention

Composante déterminante de danger pour l'étiquetage

Contient: 10 - 25 % d'acide phosphorique, liquide

Indications de danger:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Indications pour la sécurité

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.
NE PAS faire vomir.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.



2.3 Autres Dangers

Le produit provoque des irritations sur la peau. En cas de contact avec les yeux, des lésions sont possibles.

Aucun effet négatif sur l'environnement connu.



SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Compositions (informations sur la composition de mélanges)

Nettoyant sanitaire puissant pour salissures moyennes à fortes à base de (selon CE 648/2004 VO détergents):
<5 % tensio-actifs non ioniques, acides minéraux, alcools et parfums.

3.2 Mélange

Acide phosphorique, liquide ; N° CAS: 7664-38-2
Quantité: 10-25%
Classification selon directive 67/548/CEE: C, R 34
Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008: GHS05 caustique
2-butoxyéthanol; N° CAS: 111-76-2
Quantité : <5 %
Classification selon directive 67/548/CEE: Xn, Xi , R 20/21/22-36/38
Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008: GHS07 attention

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Indications générales :

Après inhalation :

Rincer la bouche et la gorge à l'eau.

Après contact avec la peau :

Rincer avec beaucoup d'eau et laver avec du savon.

Après le contact avec les yeux :

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant min. 15 minutes. Consulter le médecin en cas d'irritation.

Après ingestion :

Boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir et consulter le médecin.

Informations pour le médecin :

Produit acide. Voir point 2.2

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés :

Jet d'eau, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, CO2

5.2 Dangers spécifique provoqué par le moyen d'extinction ou du mélange

Produit de l'hydrogène gazeux en contact avec des métaux. Produit non inflammable.

5.3 Conseils pour la lutte contre l'incendie

Porter un vêtement de protection résistant aux acides. Eventuellement utiliser un masque indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart toute personne présente.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement



Ne pas déverser dans les eaux de surface, ni dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'aide de produits absorbants (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure) et évacuer correctement.

6.4 Indications supplémentaires

Couvrir les égouts



SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement depuis l'emballage d'origine.

Indication en ce qui concerne les incendies et les explosions

Aucune indication particulière

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Informationen ce qui concerne le stockage

Ne jamais stocker dans un récipient métallique.

Indications pour le stockage en commun

Ne pas stocker près de bases fortes ou d'hypochlorite de sodium.

Exigences au bâtiment et aux récipients

Aucune indication particulière

Classe de stockage :

Aucune

7.3 Utilisations finales particulières

Aucunes

SECTION 8 : Contrôle et surveillance de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètre de contrôle

N° CAS des composantes: 111-76-2

Butyl/glykol, VLInst: 98 mg/m³, 20 ppm, TRGS 900

8.2 Limitation et surveillance de l'exposition

Aucun risque pour l'enfant à naître

Equipement de protection individuelle

Mesures de sécurité habituelles liées à l'utilisation d'acides

Protection respiratoire

Lors de la pulvérisation utiliser une protection respiratoire

Protection des mains

Gants de protection en nitrile (0,5 mm, 8 h)

Protection des yeux

Lunette de protection étanche

Protection du corps

Porter un vêtement de protection résistant aux acides.

Limitation et surveillance de l'exposition à l'environnement

Mentionné dans les chapitres 6 et 7



SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspects Aspect physique : liquide Couleurs : incolore-jaunâtre Odeur: fruité

Données de sécurité	Valeur	Unité	Méthode (67/548/CEE)	Danger d'explosion :
Point d'ébullition	100	°C		Limite d'explosibilité : Aucune
Point de fusion	<i>non-applicable</i>	°C		
Point d'éclair	<i>non-applicable</i>	°C		
Poids spécifique à 20 °C	1,160	g/cm3		
Solubilité dans l'eau à 20°C	<i>Illimitée</i>	mg/l		
Valeur pH à 20 °C	1,0	à	10,00 g/l (0=conc.)	
Viscosité à 20 °C	37,0	mPas		

9.2 Autres informations

Aucunes

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Métaux, hypochlorite de sodium

10.2 Stabilité chimique

-

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

-

10.4 Conditions à éviter

Protéger de la chaleur

10.5 Matières incompatibles

-

10.6 Produits de décomposition dangereuse

Inconnus, en cas d'utilisation conforme aux prescriptions



SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

pas spécifié

Irritation

Phénomènes d'irritation locaux sur les yeux et la peau

Causticité

-

Sensibilisation

Aucune

Toxicité à dose répétée

pas testé

Cancérogénicité

pas testé

Mutagénicité

pas testé

Toxicité pour la reproduction

pas testé

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité aquatique

Persistance et dégradabilité

Procédé	OECD (19 jours)	Méthode analytique : 301 c
Degré d'élimination	> 90 %	
Classification	<i>Satisfait aux exigences de la loi allemande sur les détergents</i>	

Comportement dans des secteurs de l'environnement

Composantes		d'autres indications
Potentiel de mobilité et de bioaccumulation		

Effet écotoxicique

Toxicité aquatique	<i>Faible après une neutralisation</i>
Remarques	

Comportement dans les stations d'épuration	<i>Facilement biodégradable (pour valeur pH 6.5 - 9)</i>
Diminution de la respiration de la boue activée communale	<i>EC 20 = mg/l selon ISO 8192 B</i>

Diminution de la respiration de la boue activée communale	<i>EC 20 = mg/l selon ISO 8192 B</i>	d'autres indications
Effets négatifs sur l'environnement inconnus en cas d'utilisation conforme aux prescriptions		

Informations ultérieures

Valeur CSB en mg/g: <i>pas déterminé</i>	Valeur BSB5 en mg/g: <i>pas déterminé</i>
Indications AOX: <i>libre</i>	

La recette ne contient pas de métaux lourds et composantes selon règlement CE N° 76/464 EWG



SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation Elimination du produit selon code de déchets

Code de déchets
: EAK 06 01 04

Emballage sale :

Recommandation : Recyclage

Produit

Produit recommandé pour le nettoyage
: L'Eau



SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro UN

1805

14.2 Nom d'expédition conforme aux règles UN

Acide phosphorique, liquide

14.3 Classe de danger pour le transport

8

14.4 Groupe d'emballage

///

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementation / législation particulière au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations CE

Réglementation (CE) N° 2037/2000 (Composants qui mènent à la diminution de la couche d'ozone) :

Réglementation (CE) N° 850/2004 (Substances organiques nocives persistantes) :

Réglementation (CE) N° 689/2008 (Importation et exportation de produits chimiques dangereux) :

Réglementation (CE) N° 648/2004 (Réglementation des détergents) :

Limitations selon Chapitre VIII des réglementations (CE) 1907/2006 :

Réglementations allemandes

Classe de toxicité des eaux : 2 selon VwVwS, annexe 4

Indication AOX : libre

Réglementation des solvants (31. BlmSchV):

La recette ne contient pas de métaux lourds et des composantes selon la réglementation CE N° 76/464 CEE

11.1 Évaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a pas été soumis à une évaluation de sécurité.

SECTION 16 : Information divers

Méthodes appliquées selon l'article 9 de la réglementation (CE) N° 1272/2008 pour obtenir les informations relatives à la classification :

Classification selon (CE) N° 1272/2008, Annexe VII (table de conversion)

Date d'édition/modification, 05.09.2024

Numéros d'article : 15-KG01010 / 15-KG01001